

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 septembre 2010

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents sauf Christian GUYETAND excusé (réunion parents)
Secrétaire de séance : PELLETIER Patricia

Ouverture de la séance à 20h30

BUDGET

Préfecture : compensation relais de la taxe professionnelle 1499.94€ à laquelle vient s'ajouter de la part du fonds départemental de péréquation (Conseil Général) 429€

Préfecture : Fonds compensation TVA 2010 pour un montant de 13 747.22€

Travaux de valorisation du patrimoine (fontaine et travail). 6165€ avec l'ADCJ (Conseil Général) à hauteur de 40% soit 2466€

ONF : frais de garderie 2010 pour 3768.53€ proportionnellement au chiffre d'affaires 2009,

Proposition d'un contrat complémentaire d'assurance du personnel pour une indemnisation de tous les arrêts longue durée (notamment remplaçante à payer). Un devis sera demandé avec des informations complémentaires à DEXIA Assurances.

CAPTAGE

Fonctionnement du turbidimètre : chute notable du taux de turbidité à 0.35 NFU. Eau de consommation conforme aux normes en vigueur. Lecture de la lettre du Conseil Général pour attribution de subvention (20%) pour les travaux de protection.

VOIRIE

- a) Limitation à 19 tonnes la circulation sur le chemin rural de Charcier dans le sens Pellier/Uxelles. La commune de Charcier a donné son accord pour la pose de 2 panneaux. Commande groupée à Signaux Girod : considérant le devis, accord pour la fourniture des panneaux. La pose sera effectuée par nos soins (gain de 280€). L'arrêté correspondant sera pris en accord avec les services de la D.D.T.,
- b) Zonage et état des lieux de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics confié à EACT de Beaume les Dames pour un coût HT de 760.50€ Lecture du détail des prestations.
- c) Classement des voiries communales en cours. Proposition définitive au prochain conseil municipal.

AMENAGEMENT - EMBELLISSEMENT

- a) Fleurissement : nettoyage pour l'hiver prévu le 6 novembre prochain après-midi,
- b) Travaux des fontaines à terminer. Travail à ferrer : présentation des premières photos du bœuf sculpté. Livraison prévue le 16 septembre prochain,
- c) Sentier forestier et botanique en projet avec l'ONF. Visite informative du maire à la maison de la flore à Longchaumois (présentation de photos),
- d) Renouvellement de la tondeuse : Le délai de 5 ans étant dépassé, une subvention est désormais possible. Après étude des 3 devis reçus par la commission, la décision est reportée car un devis est incomplet. Des informations complémentaires seront demandées.

PROPOSITION VENTE PARCELLE A BATIR

Suite aux propositions du Conseil Municipal du 31 mai dernier, visite de la parcelle proposée avec Monsieur Hubert BANDERIER. Nous lui proposons soit 10 ares pour 10000€ en bordure de route, soit 20 ares pour 10000€ à l'intérieur, compte tenu de la proximité de l'usine et du passage de l'alimentation en eau des fontaines. Une lettre en ce sens lui sera adressée.

TRAVAUX EGLISE

Projet du remplacement du chauffage de l'église est en cours. Pas de précisions depuis le dernier conseil. Choix du devis d'ADG de Pont de Poitte pour 18206€HT par les trois maires réunis en commission. La possibilité de chauffage radiant a été proposée.

PDIPR

Délibération sera prise pour modifier le passage du PDIPR (itinéraire dit des Crozats) et le retour au village par « Côte Devant ».

SPANC

Réunion publique du Service Public d'Assainissement Non Collectif a eu lieu le 3 septembre dernier. Chaque habitation doit recevoir la visite du technicien de la Communauté de Communes (coût 60€), même les habitations récentes, pour un bilan de fonctionnement. Un compte rendu de cette réunion sera adressé à chaque foyer.

ANIMATION

Lecture de l'article du Progrès pour l'accueil de la tramjurassienne à Uxelles,
Passage du rallye du Jura le samedi 4 septembre 2010,
Inauguration du travail à ferrer avec la sculpture du bœuf à prévoir,

QUESTIONS DIVERSES

- Différend Gérard PIARD/Commune : l'action juridique suit son cours. Le dossier est entre les mains de notre avocat,
- Location du garage de la Mairie à Madame MAZURANIC à compter d'octobre comme chaque année,
- Proposition de vente de la parcelle ZC57 : la commune est intéressée et demandera au vendeur l'autorisation de demander une estimation aux domaines,
- Proposition à la lecture du rapport 2009 du Sydom,
- Après lecture du devis APR de Cogna, d'un montant de 1037€HT pour une grille d'évacuation d'eau pluviale devant la propriété de Madame MAZURANIC, le conseil opte pour une solution moins onéreuse et utilisant le réseau existant. Un nouveau devis sera demandé en conséquence.

La séance est close à 22h00.

Le Maire,
Pierre SIMANDRE